

Par courriel et télécopie : (418) 287-5413
administration@villedefermont.qc.ca

Quebec, le 18 septembre 2007

Madame Christine Lizotte
Directrice générale
Ville de Fermont
100, place Daviault
Fermont (Quebec) G0G 1J0

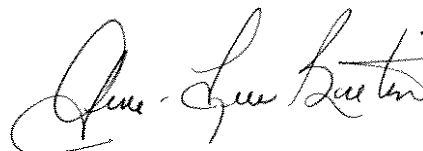
**Objet : Projet de mine de fer du Lac Bloom
Demande d'information**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, d'autres questions dont nous souhaitons yandement recevoir les reponses dans les meilleurs délais compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j

**Questions complémentaires du 18 septembre 2007 transmises
À la Ville de Fermont**

Selon l'information transmise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la moyenne de production des matières résiduelles de la ville de Fermont serait de l'ordre de 8 kg par ménage par jour, alors que la moyenne québécoise serait de 3,22 kg par ménage par jour (document déposé DB2). A cet égard, la commission vous serait reconnaissante de lui fournir des réponses aux questions suivantes:

Question 5

Quelle était la quantité de matières résiduelles produite et mise en décharge par la ville de Fermont en 2006 ? Comment cette quantité se compare-t-elle avec la moyenne de production de matières résiduelles pour la période couvrant les 10 dernières années ? Un tableau des quantités produites et mises en décharge entre 1996 et 2006 serait apprécié dans la mesure où la Ville possède ces données.

Question 6

Quelles sont les limites techniques, sanitaires ou environnementales du système de dépôt en tranchée utilisé actuellement par la Ville de Fermont pour la mise en décharge de ses matières résiduelles ? Comment la Ville qualifierait-elle la capacité de ce système à répondre correctement à une éventuelle augmentation de sa population de l'ordre de 20 % qu'occasionnerait le projet de mine de fer du Lac Bloom, et ce, dans un court laps de temps ? Veuillez fournir un plan de localisation du dépôt tranchée permettant de le situer par rapport à la ville.